

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires		3 525	3 525	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés		15		15
	Prêts				1 300
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)		3 540	3 525	15
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés		117 701		117 701
	Autres créances		11 658		11 658
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES		177 617		177 617
	Charges constatées d'avance		5 682		5 682
	TOTAL (II)		312 658		312 658
TOTAL ACTIF (I à VI)		316 198	3 525	312 673	326 014
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					
- autorisés par l'organisme de tutelle					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

Fonds associatifs		Provisions	Fonds dédiés	DETTES (1)		TOTAL PASSIF		Résultat de l'exercice exprimé en centimes		ENGAGEMENTS DONNES	
Fonds propres Fonds associatifs sans droit de reprise Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables Ecart de réévaluation Réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice Total des fonds propres		Provisions pour risques Provisions pour charges Total des provisions	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés Total des fonds dédiés	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes	Ecart de conversion passif	TOTAL PASSIF		Résultat de l'exercice exprimé en centimes (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
385 696	16 280	5 000	5 000	307 673	321 014	326 014	0,00	321 014	0,00	321 014	

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

12 mois

12 mois

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises, de produits fabriqués
Prestations de services
Productions stockée
Production immobilisée
Subventions d'exploitation
Dons
Cotisations
Legs et donations
Autres produits de gestion courante
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges
Autres produits
Total des produits d'exploitation

660 354

802 650

393 827

375 828

4 821

8

1 059 001

1 178 486

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats
Variation de stock
Autres achats et charges externes
Impôts, taxes et versements assimilés
Rémunération du personnel
Charges sociales
Subventions accordées par l'association
Dotation aux amortissements et dépréciations
Dotation aux provisions
Autres charges
Total des charges d'exploitation

236 726

272 797

16 014

10 250

666 002

726 395

141 334

170 258

928

417

1 061 003

1 180 117

1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER

(2 001)

(1 631)

Produits financiers
Charges financières

Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges
Intérêts et produits financiers
Dotation aux amortissements et aux dépréciations
Intérêts et charges financières

2 001

1 631

2 - RESULTAT FINANCIER

2 001

1 631

3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)

Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles

4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Impôts sur les sociétés et Participation des salariés
(+/-) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées

TOTAL DES PRODUITS

1 061 003

1 180 117

TOTAL DES CHARGES

1 061 003

1 180 117

EXCEDENT ou DEFICIT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS

Bénévolat
Prestations en nature
Dons en nature

CHARGES

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens et services
Personnel bénévole

ASSOCIATION LES COMPAGNONS DU VOYAGE

34, rue Championnet
75018 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

ASSOCIATION LES COMPAGNONS DU VOYAGE
34, rue Championnet
75018 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'assemblée générale de l'Association Les Compagnons du Voyage,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Les Compagnons du Voyage** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

70 bis rue Mademoiselle 75015 Paris - Tél : 01 45 65 05 05 - Email : serec@serecaudit.com

Société par Actions Simplifiée au capital de 94 836 € - 324 834 399 RCS Paris - N° d'identification intra-communautaire : FR 81 324 834 399
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris-Île de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- La note A. 1 « Evénements principaux de l'exercice » informant du soutien de la SNCF et de la RATP au travers de leur subvention,
- L'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
SERREC AUDIT



Antoine GAYNO

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SOMMAIRE DES COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

LES COMPAGNONS DU VOYAGE

**Siège Social
34, rue Championnet - LAC CG 25
75018 PARIS**

Association "LES COMPAGNONS DU VOYAGE"

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Montants exprimés en euros

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 525	3 525		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				1 300
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	3 540	3 525	15	1 315
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	117 701		117 701	93 666
	Autres créances	11 658		11 658	16 900
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	177 617		177 617	208 646
	Charges constatées d'avance	5 682		5 682	5 487
	TOTAL (II)	312 658		312 658	324 699
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		316 198	3 525	312 673	326 014
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					1 300
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

12 mois

12 mois

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	660 354	802 650
CHARGES D'EXPLOITATION	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	393 827	375 828
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	4 821	8
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 059 001	1 178 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	236 726	272 797
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 014	10 250
	Rémunération du personnel	666 002	726 395
	Charges sociales	141 334	170 258
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	928	417
CHARGES D'EXPLOITATION	Total des charges d'exploitation	1 061 003	1 180 117
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(2 001)	(1 631)
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	2 001	1 631
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	(2 001)	(1 631)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
CHARGES FINANCIERES	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 061 003	1 180 117
	TOTAL DES CHARGES	1 061 003	1 180 117
	EXCEDENT ou DEFICIT		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

2. - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. - BILAN ACTIF

2. - BILAN PASSIF

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

D - ENGAGEMENTS HORS BILAN

E - INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Préambule : Les Compagnons du Voyage est une association régie par la Loi du 1er juillet 1901 fondée entre la RATP et la SNCF qui a pour objet d'accompagner exclusivement des personnes handicapées, des personnes âgées et des jeunes enfants, sur les réseaux des deux entreprises, pour des tarifs socialement acceptables.

1. - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

La convention tripartite SNCF – RATP – Compagnons du Voyage arrivait à échéance au 31 décembre 2025. Une nouvelle convention a été signée pour l'année 2026, avec un niveau de subvention plafond à 450 K€. La subvention de 2025 était de 450 k€

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte particulièrement difficile pour le secteur social et médico-social, marqué par des contraintes financières affectant plusieurs associations partenaires historiques (Centre phonétique, Angela DAVIS, Maison Perce-Neige).

Le chiffre d'affaires s'élève ainsi à 660 353€ au lieu de 802 651€ en 2024.

On constate une baisse de l'activité (-142 k€) par rapport à 2024. Ce qui s'explique principalement par une demande en recul sur la période septembre-décembre 2025 du GIP (Groupement d'intérêt Public); moins de binômes actifs et des accompagnements plus courts avec l'INJS (l'Institut des Jeunes Sourds), notre client principal. Les accompagnements Grandes lignes ont continué à baisser (-18k€) comme l'année précédente en raison de contraintes budgétaires locales et d'une recherche de rationalisation des parcours. Certains jeunes autonomes de l'INJA n'ont pas été remplacés à la rentrée 2025/2026.

Renouvellement des marchés INJS et GIP Reussite Educative. Retour de 'Ecole EMP CHAILLOT' ainsi que des ateliers mobilités malgré une réduction d'activité de plusieurs associations..

L'Etat nous a versé 18598 € au titre des aides pour les Contrats Unique d'Insertion (CUI) et 5000€ pour le contrat Emploi Francs. Nous n'avons plus de Contrat CUI à fin décembre 2025.

2. - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 et suivant le règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-01 relatif à la réécriture du plan comptable général, image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité, régularité, sincérité, prudence, permanence des méthodes.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Provision pour retraite

La dette probable des indemnités de fin de carrière calculées s'élève à 4 K€, Cette provision pour retraite n'a pas été comptabilisée.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont :

- sélection des salariés susceptibles de partir en retraite entre 2026 et 2028,
- calcul de leur indemnité en fonction de leur date de départ estimée,
- un demi-mois de salaire à partir de 5 ans d'ancienneté
- un mois de salaire après 10 ans d'ancienneté
- un mois et demi de salaire après 15 ans d'ancienneté
- 2 mois de salaire après 20 ans d'ancienneté

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles s'élèvent à 177 617 €.

Bénévoles

Il n'y a pas de bénévolat à l'Association.

3. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Comme l'année précédente, les états financiers au 31/12/2025 ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. La continuité de l'activité de l'association n'est absolument pas remise en cause.

Provision pour retraite

La dette probable des indemnités de fin de carrière calculée s'élève à 4 K€. Cette provision pour retraite n'a pas été comptabilisée.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont :

- sélection des salariés susceptibles de partir en retraite entre 2026 et 2028;
- calcul de leur indemnité en fonction de leur date de départ estimée,
- un demi-mois de salaire à partir de 5 ans d'ancienneté
- un mois de salaire après 10 ans d'ancienneté
- un mois et demi de salaire après 15 ans d'ancienneté
- 2 mois de salaire après 20 ans d'ancienneté

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles s'élèvent à 177 817 €.

Bénévolat

Il n'y a pas de bénévolat à l'Association.

3. – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Comme l'année précédente, les états financiers au 31/12/2025 ont été préparés sur la base de la continuité d'activité.

La continuité de l'activité de l'association n'est absolument pas remise en cause.

B- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - BILAN ACTIF

Immobilisations incorporelles

Il reste une seule immobilisations incorporelle dans les comptes au 31/12/2025 : le logiciel de comptabilité.
Il est totalement amorti.

Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total				
				Valeurs brutes début exercice	Acquisitions	Cessions	Rebuts
3 525	0	0	3 525		0	0	0
0	0	0	0		0	0	0
0	0	0	0		0	0	0
3 525	0	0	3 525		0	0	0
Total							
				Valeurs brutes fin exercice	31/12/2025		

Investissements de l'exercice : 0
Mises au rebut et virements : 0

Etat des amortissements - Amortissements pour dépréciation

Amortiss	Mouvements de l'exercice	Dotations	Diminutions	Amortiss fin				
					31/12/2025			
début exercice								
3 525								
0								
3 525								
Total								

Immobilisations corporelles

Pas d'immobilisations corporelles dans les comptes au 31/12/2025.
Le matériel et le mobilier appartiennent à la RATP.

Immobilisations financières

Titres immobilisés	Prêts	Total				
			Valeurs brutes début exercice	Acquisitions	Cessions	Rebuts
15	1 300	1 315		1 000	0	0
0	0	0		0	0	0
15	0	15		0	0	0
Total						
				Valeurs brutes fin exercice	31/12/2025	

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	0	0	
Autres immobilisations financières	15		15
Créances Clients			
Clients et comptes rattachés	117 701	117 701	
Autres	11 658	11 658	
Charges constatées d'avance	5 682	5 682	
TOTAL	135 056	135 041	15

Produits à recevoir :

Nature	Montant au 31/12/2025
Autres créances	
Total	0

Charges constatées d'avance

Nature	Montant au 31/12/2025
Revue fiduciaire 0101-28022026	59
ONPC 0101-08032026	119
PR 0101-30042026	472
Revue Fiduciaire 0101-31102026	345
Revue Fiduciaire paye 0101-31122026	327
Revue Fiduciaire social 0103-28022027	354
SFR 0101-20012026	135
Vespleren Multirisques 2026	3 574
Vespleren Smact General 2026	296
Total	5 682

2 - BILAN PASSIF

Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds de dotation sans droit de reprise	385 696			385 696
Réserve	16 280			16 280
Raport à nouveau	-401 976			-401 976
Résultat de l'exercice	0			0
TOTAL FONDS PROPRES	0	0	0	0

Provisions pour risques et charges

Provisions	Mouvements de l'exercice	Reprises	Provisions fin 31/12/2025
début exercice			
Total	5 000	0	5 000
Provisions pour risques	5 000		5 000
Provisions pour charges	0		0

La provision pour risques concerne un litige prud'homal.

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toutes les obligations de l'Association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à la sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Etat des dettes

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Degré d'exigibilité du Passif
29 561	155 690	122 422	
155 690	122 422		
307 673	307 673	0	
122 422			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	307 673	307 673	0

Détail des charges à payer

Nature	Total
Dettes fournisseurs	
Honoraires SEREC Audit	7 260
(Commissaire aux comptes)	
Avocat Maître CHEZLEMAS	2 592
Autres	19 709
Dettes fiscales et sociales	
Provision Congés Payés	69 937
Charges sur Prov Congés Payés	21 482
Taxe apprentissage	906
Autres	63 385
Autres dettes	
Subvention RATP / SNCF 2025 à reverser	79 770
Autres	42 652
	122 422
Total	307 673

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du Chiffre d'affaires

Activité Ile de France :
 - Particuliers : 15 052
 - Organismes : 623 898

Activité Grandes lignes :

Chiffre d'affaires 660 353

Ventilation de la subvention d'exploitation

Subvention d'équilibre RATP 196 913,5
 Subvention d'équilibre SNCF 196 913,5

393 827,00

Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
	0	
Total charges et produits exceptionnels	0	0
Résultat exceptionnel	0	

Résultat net

Le résultat de l'exercice se décompose de la manière suivante :

- un Résultat d'Exploitation de -2 001
 - un Résultat Financier de 2 001
 - Un Résultat Exceptionnel de 0

Impôt sur les bénéfices

Résultat courant avant impôts	0
Résultat exceptionnel	0
Résultat comptable de l'exercice	0
charge non déductible	0
Résultat fiscal	0
Déficit antérieur imputé	0
Impôt sur les bénéfices	0

D - Engagements hors bilan

Il n'y pas d'engagement hors bilan au 31/12/2025.

E - Informations relatives au personnel

Effectifs

en ETP	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	août	septembre	octobre	Novembre	Décembre
Effectif Total fin de mois	39	39	38	38	38	36	31	31	39	40	40	38
Effectif Accompagnateurs	34	34	33	33	33	30	26	26	34	35	35	33
Effectif Siège	5	5	5	5	5	6	5	5	5	5	5	5
dont affectif cadre	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

F - Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes (SEREC Audit) s'élèvent à 7260€ TTC.

